

à fait provisoire, destiné à provoquer les observations des hommes compétents. Nous serons très heureux d'avoir les avis des membres de votre éminente Société, et notamment de ceux qui ont arrêté les lois de la nomenclature botanique dans le Congrès de 1867. Lorsque le secrétaire de notre commission, M. Douvillé, aura reçu les renseignements nécessaires, nous préparerons, pour être soumis au Congrès de Bologne, un projet dans lequel nous tâcherons de mettre à profit les conseils qu'on aura bien voulu nous donner.

Veillez, Monsieur le Président, agréer pour vous et vos savants collègues l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président de la commission de la nomenclature paléontologique,
Albert GAUDRY.

Lecture est donnée de la communication suivante adressée à la Société :

SUR QUELQUES PLANTES RARES DE LA FLORE FRANÇAISE,
par M. G. ROUY (1).

Ranunculus Aleæ Willk.

Pyrénées-Orientales. — Vallon de Consolation, près de Collioure ; assez abondant au-dessous de l'Ermitage (août 1876, juin 1878).

OBS. — J'avais, en 1879, communiqué, sous le nom de *Ranunculus valdepubens* Jord., cette plante à mon correspondant d'Opocno (Bohême), M. Freyn, dont la compétence sur les espèces du genre *Ranunculus* est incontestable. Quelques jours après, ayant eu l'occasion d'étudier à nouveau ce *Ranunculus*, je modifiai ma première opinion, et le considérai comme *R. Aleæ* Willk., avec raison, puisque deux mois après M. Freyn m'écrivit :

« Votre plante est le *Ranunculus Aleæ* Willk.; M. Gautier, de Narbonne, vient de le trouver dans les Corbières. »

Ce *Ranunculus* est donc bien une plante française. Il n'avait été jusqu'à présent signalé qu'en Espagne, à un assez grand nombre de localités, et dans l'île Majorque (Baléares).

Par son calice réfléchi et sa souche bulbiforme, le *Ranunculus Aleæ* Willk. ne peut se rapprocher, parmi nos espèces françaises, que du *Ranunculus bulbosus* L., dont il diffère surtout par sa souche munie de fibrilles charnues longuement atténuées, et ses pédoncules arrondis, à peine striés au sommet.

(1) Voy. le Bulletin, t. XXII, p. 78, 81, 210 et 211 ; t. XXIII, p. 240 ; t. XXV, p. 219.

La plante des Pyrénées-Orientales appartient à la forme *genuina* Freyn, mollement velue dans toutes ses parties : feuilles, tiges et calices.

Sideritis Guillonii Timb.

Charente-Inférieure. — Saintes (*Foucaud*, sept. 1877).

OBS. — Ce *Sideritis* m'a été envoyé par M. Foucaud, sous le nom de *Sideritis hyssopifolia* L., mais c'est bien la plante que M. Timbal-Lagrave a très exactement distinguée et décrite dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (7^e série, tome IV, pages 382, 383), ainsi que j'ai pu le constater en comparant dans mes collections la plante de Saintes avec les types récoltés aux localités classiques des chaumes de Crages, canton d'Angoulême (Charente), et coteaux arides de Rocamadour (Lot). La localité de Saintes est donc une troisième station de cet intéressant *Sideritis*.

Alchemilla hybrida Hoffm.

Pyrénées-Orientales. — Rochers entre le col Rigat et le moulin d'Eynes, près Mont-Louis (*Rouy*, 15 juin 1877).

Cantal. — Rochers de Bataillouze, au-dessus du Lioran (*frère Héribaud*, 7 août 1875).

OBS. — Dans le *Bulletin de la Société botanique rochelaise*, les frères Héribaud et Gatien ont signalé la plante du Cantal comme étant l'*Alchemilla pubescens* M. B., en lui donnant pour synonymes : *Alchemilla hybrida* Hoffm. var. *umbrosa* Lamotte, et *Alchemilla ambigens* Jord.

Il y a, au sujet des plantes auxquelles on a donné le nom d'*Alchemilla pubescens*, une confusion qu'il importe de faire cesser, quoique cette question soit déjà élucidée pour quelques botanistes.

L'*Alchemilla pubescens* M. B. est particulier à la région du Caucase, et ne se trouve pas, à ma connaissance, à d'autres localités en Europe. D'après les échantillons que j'ai en herbier, récoltés à Kurusch par M. Becker, elle a un aspect caractéristique. Ses feuilles se rapprochent de celles de l'*A. fissa* Schum. (dont l'*A. pyrenaica* Duf. est à peine une variété), mais elles sont plus petites, à dents oblongues-obtuses; les tiges sont assez grêles, blanchâtres, dressées, à pubescence soyeuse appliquée; les glomérules florifères sont presque identiques à ceux de l'*A. alpina* L., dont l'*A. pubescens* M. B. possède également la villosité blanche argentée. Cette plante doit donc prendre place entre *A. subsericea* Reut. et *A. fissa* Schum. Peut-être y aurait-il aussi lieu de la rapprocher d'*A. conjuncta* Bab. (*A. argentea* Don.) d'Écosse et des îles Feroé, dont je n'ai pu malheureusement voir aucun exemplaire.

L'*Alchemilla hybrida* Hoffm. (1809), *A. montana* Willd. (1800), est une plante bien différente. Il n'a aucun rapport de faciès ni de villosité

avec l'*A. pubescens* M. B. ; il est bien plus voisin d'*A. vulgaris* L., auquel plusieurs auteurs, entre autres Grenier et Godron, et MM. Willkomm et Lange, le rattachent comme variété, quoiqu'il se distingue du type par sa taille peu élevée, à tiges étalées ou ascendantes, ses feuilles près de moitié plus petites, à dents presque droites, ses glomérules florifères compactes, sa pubescence blanchâtre, molle, abondante, étalée. C'est probablement cette demi-villosité qui a fait prendre par Koch cette plante pour l'*A. pubescens* M. B., et quelques botanistes la distribuent encore sous ce nom.

L'*Alchemilla hybrida* Hoffm. paraît être assez répandu en Europe, depuis la Suède méridionale jusqu'à l'Espagne, à l'O, et jusqu'aux Balkans, à l'E. Je le possède en herbier des localités suivantes :

Suède : Dref (*Hylten-Cavallius*). — *Suisse* : mont Riffel, près Zermatten (*D^r Morthier*, sous le nom exact de *Alchemilla pubescens* Koch; et *Wetter*, sous le nom erroné de *Alchemilla pubescens* M. B.). — *Piémont* : pâturages des Alpes vaudoises, sans localité précise (*D^r Rostan*, sous le nom de *Alchemilla pubescens* M. B.). — *France* : *Pyrénées-Orientales* et *Cantal* (localités citées plus haut).

La plante que m'a communiquée le frère Héribaude, et qui est bien l'*Alchemilla hybrida* Hoffm. (*A. pubescens* Koch, non M. B.), se rapporte à la variété *umbrosa* Lamot. (*A. ambigens* Jord.), qui se rencontre également dans le Dauphiné et les Pyrénées, et tend plus que les plantes de Suède, de Suisse et de Piémont à se rapprocher d'*A. vulgaris* L.

L'*Alchemilla hybrida* Hoffm. doit-il être considéré comme hybride ? Des recherches devront être faites à ce sujet. Je dois toutefois dire que dans les Pyrénées-Orientales je l'ai trouvé en compagnie d'*A. alpina* L., mais je n'ai point souvenir d'avoir vu aux alentours *A. vulgaris* ou *A. pyrenaica*.

J'ajouterai que l'*Alchemilla hybrida* Hoffm. varie plus ou moins dans la taille et la direction de ses tiges, la grandeur de ses feuilles et leur degré de villosité, ainsi que dans la forme des dents des feuilles. Ces variations tiennent-elles exclusivement à la situation alpestre ou alpine des localités de cette plante, ou au contraire ne seraient-elles pas le résultat de l'hybridation d'*Alchemilla alpina* par *A. vulgaris*, *A. fissa*, *A. pyrenaica* ou même *A. pentaphyllea*, selon l'altitude du lieu auquel l'*Alchemilla hybrida* aura été récolté ? De même, l'*Alchemilla subsericea* Reut., que je possède du mont Vergy (Savoie) et du grand Saint-Bernard (versant suisse), ne serait-il pas un autre hybride des *A. alpina* L. et *A. pentaphyllea* L., mais plus voisin alors de la première de ces plantes.

Je n'émetts ici qu'une simple hypothèse, dont une étude plus approfondie, sur les lieux mêmes et sur les plantes vivantes, des caractères de ces *Alchemilla*, pourra seule démontrer le plus ou moins d'exactitude.

En tout cas, l'*Alchemilla hybrida* Hoffm. (*A. montana* Willd.) présente un faciès et des caractères suffisamment tranchés pour être, ce me semble, jusqu'à preuve d'hybridité bien démontrée, conservé comme espèce distincte.

Paeonia peregrina Mill. var. *leiocarpa* Coss. (*P. microcarpa* Boiss. et Reut.).

Gard. — Avec le type, dans les bois des terrains calcaires, à la Tessonne, au-dessus de la ferme d'Espinassous, près du Vigan (*L. Anthouard*, 8 mai 1877).

OBS. — Cette intéressante variété se rencontre aussi dans le département de l'Hérault. MM. Boissier et Reuter en ont fait leur *Paeonia microcarpa*, lui reconnaissant comme caractères différentiels la glabrité parfaite (à la maturité) des carpelles d'abord dressés, puis arqués-étalés ou arqués dès la base et étalés horizontalement, et l'étrécissement relative des feuilles. Ces caractères sont-ils bien constants? Le dernier, évidemment non, car on voit souvent les feuilles de la variété *leiocarpa* être aussi larges que celles du type; aussi je crois, avec MM. Willkomm et Lange (*Prodromus floræ hispanicæ*), qu'il n'y a pas lieu de considérer cette plante comme espèce, et que l'on doit au contraire l'admettre comme variété du *Paeonia peregrina*, sous la dénomination si justement donnée par M. Cosson à cette Pivoine : *leiocarpa*.

Thlaspi arenarium Jord.

Aveyron : Puy de Wolf, près de Firmy (*frère Saltel*, 24 mars 1880).

OBS. — Cette plante, sur laquelle notre érudit collègue M. Legrand a bien voulu me demander mon avis, devant être, m'a-t-il écrit, l'objet d'une communication de sa part, je me borne seulement à en signaler la découverte à une localité fort curieuse, puisque jusqu'à présent elle n'a été, à notre connaissance, indiquée que dans la région des Landes.

Ephedra helvetica C. A. Mey.

Bouches-du-Rhône. — Sur les pentes du pic Bertagne, près Géménos! (*Autheman*, 21 juin 1880.)

OBS. — La question des *Ephedra* de la flore française a été savamment élucidée par M. Edm. Bonnet, dans ce Bulletin, tome XXIV, p. 116-123. Mais, parmi les localités qu'a signalées notre collègue pour l'*Ephedra helvetica* C. A. Mey., je ne vois mentionné nul point des Bouches-du-Rhône. C'est donc à M. Autheman, pharmacien à Martigues, que revient l'honneur d'avoir constaté la présence dans ce département de cette intéressante plante, omise par Grenier et Godron dans leur *Flore de France*. Les échantillons que M. Autheman m'a communiqués ne permettent nul doute à cet égard, et il n'y aurait rien d'étonnant que cette

espèce se retrouvât dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, dans la partie des montagnes d'altitude moyenne (250-900 mètres).

J'ajouterai que je possède en herbier l'*Ephedra nebrodensis* Tin. (*E. Villarsii* Gr. et Godr.) d'une localité nouvelle : ruines du château de Pierre-Pertuse (Corbières), où cette plante a été découverte par notre excellent collègue M. Gaston Gautier, de Narbonne, dont les consciencieuses recherches sont si souvent couronnées de succès.

Cirsium crinitum Boiss.

Pyénées-Orientales. — Port-Vendres, au pied des roches maritimes, vers le môle (G. Rouy, juin 1878).

OBS. — La plante de Port-Vendres appartient à la variété *catalaunicum* Willk. et Costa, si bien caractérisée par ses calathides très grosses, solitaires au sommet des rameaux, à écailles du péricline abondamment aranéeuses, par ses feuilles florales larges, à spinules moins fortes, quoique toujours vulnérantes. Cette variété subsppécifique ne me paraît pas avoir été jusqu'à présent indiquée en France.

Cineraria arvernensis G. Rouy herb. n° 10 257.

Calathides 3-12, en corymbe plus ou moins compacte, à pédoncules assez courts, ordinairement dressés, plus rarement un peu étalés. *Péricline* laineux, floconneux, à folioles linéaires, étroites, longuement acuminées, brunes ou noires au sommet. Fleurs d'un jaune vif, celles de la circonférence à languette oblongue, large. Achaines bruns, hérissés de petits poils étalés; aigrette plus courte que le tube de la corolle, mais en dépassant toujours sensiblement le milieu. Feuilles fermes, non rudes, couvertes, surtout à la face inférieure, d'un duvet laineux; les radicales lâchement sinuées-dentées, presque entières, ovales-oblongues ou oblongues, souvent même lancéolées, presque toujours atténuées, quelquefois même très longuement, en pétiole allongé et ailé de la base au sommet; les moyennes allongées, lancéolées ou sublinéaires, élargies à la base, sessiles, demi-embrassantes; les supérieures linéaires. Tige dressée, droite, simple, fistuleuse. Souche brune, munie de fibres nombreuses. Plante de 3-6 décim., plus ou moins blanche-laineuse. Port du *Cineraria pyrenaica* Nym. (*Senecio pyrenaicus* Gr. et Godr.).

Hab. — Cantal : bords de la route de Sainte-Anastasie à Allanche (Clisson, 28 mai 1871), rocs de Vacivières (fr. Héribaude, 27 juill. 1880).

OBS. — Cette Cinéraire, dont notre zélé collègue le frère Héribaude, professeur à Clermont-Ferrand, m'a envoyé une trentaine de pieds sous le nom de *Senecio brachychaetus* DC., se sépare bien nettement des espèces voisines.

Tout d'abord il est impossible de lui conserver le nom de *Senecio brachychaetus* DC. Cette dernière espèce, qui est synonyme de *Cineraria longifolia* Jacq., possède, ainsi que j'ai pu le voir dans mon herbier sur de beaux exemplaires provenant d'une de ses localités classiques, le mont Baldo, des calathides grosses, d'un jaune assez pâle, à fleurs de la circonférence à languette longue, étroite, sublinéaire; des feuilles assez molles, peu laineuses, les radicales largement ovales, assez profondément dentées, brusquement contractées en un long pétiole ailé, souvent muni de quelques dents; les feuilles caulinaires sont lancéolées, quelque peu atténuées à la base; les achaines enfin ont les aigrettes très courtes, dépassant à peine la moitié du tube de la corolle.

Notre plante d'Auvergne ne présente pas ces caractères. Pourrait-on maintenant la considérer comme une simple forme du *Cineraria spathulæfolia* Gm.? Ce rapprochement ne me paraît pas fondé, car le *C. arvernensis* diffère de cette dernière par son corymbe de fleurs plus compacte, à pédoncules assez courts; par les folioles du péricline plus étroites, longuement acuminées, ses achaines à aigrette n'égalant pas le tube de la corolle, et surtout par ses feuilles radicales petites, atténuées à la base en un long pétiole élargi, et non, comme dans le *C. spathulæfolia* Gm., à limbe large, ovale, subcordiforme, contracté en un pétiole étroit.

Notre *Cineraria arvernensis* se distingue aussi du *Cineraria pyrenaica* Nym., dont il possède à peu près le port et les feuilles, par ses calathides à fleurs de la circonférence rayonnantes, les folioles du péricline plus étroites, plus aiguës, brunes au sommet.

Lorsque j'ai reçu les exemplaires de cette plante que m'a communiqués le frère Héribaud, j'ai recherché si je ne possédais pas quelque chose se rapportant à cette curieuse Cinéraire, et j'ai constaté que mon regretté ami M. Clisson, de Vierzon, m'avait envoyé, sous le nom de *Cineraria spathulæfolia* Gm., un seul pied d'une plante récoltée par lui le 28 mai 1871, entre Sainte-Anastasie et Allanche (Cantal), plante qui, autant que j'ai pu en juger sur ce seul pied, m'a paru semblable aux échantillons de taille élevée des rocs de Vacivières; néanmoins la plante d'Allanche devra être recherchée et étudiée à nouveau sur un grand nombre d'exemplaires.

La Cinéraire du Cantal me paraissant jusqu'à présent particulière à l'Auvergne, j'ai cru devoir, ses caractères spécifiques bien établis, lui donner le nom de *Cineraria arvernensis*.

M. Malinvaud dit qu'il a rencontré le *Sideritis Guillonii* dans plusieurs localités du département du Lot; il tient de M. Guillon lui-même que cette espèce est très répandue dans la Charente, et il

ne doute pas qu'on ne la retrouve plus tard dans les départements limitrophes (1).

A propos du *Senecio arvernensis*, M. Malinvaud est un peu surpris que M. Rouy n'ait fait aucune mention du jugement porté sur cette plante par le botaniste le plus compétent sur la flore d'Auvergne, M. Martial Lamotte, qui l'a rapportée, dans son *Prodrome* (2), au *Senecio brachychaetus* DC.

M. Bonnet fait observer que, parmi les auteurs qui ont élucidé la synonymie des *Alchemilla pubescens* M. B. et espèces voisines, il faut citer au premier rang M. Boissier, dont la communication de M. Rouy ne fait aucune mention.

M. Van Tieghem fait à la Société la communication suivante :

SUR LA VÉGÉTATION DANS L'HUILE (deuxième note),
par **M. Ph. VAN TIEGHEM.**

J'ai indiqué récemment la possibilité de cultiver dans l'huile d'olive ou d'œillette divers mycéliums, dont plusieurs sont encore de nature indéterminée et dont l'un appartient à une espèce de *Verticillium*. Ces plantes ne se développent généralement pas dans l'huile de lin et de colza (séance du 10 décembre 1880). Elles croissent vigoureusement dans l'huile de

(1) Ayant donné cette plante, de Rocamadour, en 1877, dans les exsiccata de la *Société dauphinoise*, je publiai, à ce sujet, dans le 4^e Bulletin de cette Société, page 121, la note suivante : « Le plus ancien auteur qui ait écrit sur la flore du Lot, dom Fourmeault, bien connu par son *Catalogue des plantes des environs de Souillac* (publié en 1771), avait signalé, en se servant d'une phrase de Tournefort, un « *Sideritis hispanica, erecta, folio angustiore* », observé par lui « sur un coteau, près Souillac et à Roquemadoure ». Cette indication, restée pendant quatre-vingts ans dans l'oubli, fut relevée, dans le *Catalogue des plantes du Lot* (1847), par M. T. Puel qui, n'ayant eu sous les yeux aucun *Sideritis* récolté dans ce département, mentionna sous le n^o 800, avec le signe du doute, la plante ainsi désignée par dom Fourmeault, et la rapporta provisoirement au *S. hyssopifolia* L., déjà indiqué à Angoulême. Ce point obscur a été éclairci par la découverte que je fis, dans une de mes premières herborisations, au mois d'août 1860, d'un *Sideritis* abondant non seulement à Rocamadour, mais dans d'autres localités, notamment entre Flaujac et Assier (arrondissement de Figeac). Trois années plus tard, le 17 août 1863, je conduisis moi-même à la principale station de cette plante M. le docteur Bras, qui ne la connaissait pas et l'a communiquée depuis à M. Timbal-Lagrave. Ce savant botaniste, auquel M. Guillon avait déjà adressé la même espèce récoltée dans la Charente, a créé sur ces divers échantillons son *S. Guillonii*. » [Note remise par M. E. Malinvaud et ajoutée pendant l'impression.]

(2) *Prodrome de la flore du plateau central de la France*, p. 399. M. Lamotte nous écrit au sujet de cette plante : « Je l'ai étudiée vivante, spontanée et cultivée ; j'ai noté » avec le plus grand soin tous ses caractères, et la description de DC. lui convient parfaitement. » (Note communiquée par M. Malinvaud.)